

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-enseignant-es-2023-les-options-ouvertes.html>



Concours enseignant.es 2023, les options ouvertes

- Métiers - Enseignant.e du Secondaire - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -

Date de mise en ligne : jeudi 29 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Attention changement de dates pour les épreuves d'admissibilité et d'admission des épreuves de concours externe : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf...>

- Les épreuves d'admissibilité sont avancées de près d'un mois : les 14 et 15 février et non pas les 8 et 9 mars 2023 !
- Les épreuves d'admission auront lieu à partir du 3 avril et non du 30 mai 2023.

Étape 2 : la publication du nombre de postes

- pour les [PLPA](#) : voir tableau ci-dessous et retrouvez le [texte ici](#)
- pour les [PCEA](#) : voir tableau ci-dessous et retrouvez le [texte ici](#)

Étape 1 : ouverture des options

- PCEA : [Arrêté d'ouverture des options](#)
- PLPA : [Arrêté d'ouverture des options](#)

Les inscriptions s'effectueront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr> du 4 octobre au 3 novembre 2022 à minuit (heure de Paris) pour les concours externes et du 9 novembre 2022 au 8 décembre 2022 à minuit (heure de Paris) pour les concours internes. La date limite de dépôt des pièces justificatives est fixée au 22 décembre 2022 pour les concours internes.

PCEA

	Concours externe	Concours interne
Option et nombre de postes	Physique-Chimie : 8 ESC : 10	Physique-Chimie : 3 ESC : 5
Total :	18	8

	Concours externe	Concours interne
Option et nombre de postes	Langues Vivantes-Lettres : 20 SESG option A : gestion de l'entreprise : 15 STAE option agroéquipements : 9 STA option Productions végétales : 6 Section enseignement maritime : <ul style="list-style-type: none"> • section navigation et technique du navire : 3 • section mécanique navale : 5 	Langues Vivantes-Lettres : 5 SESG option A : gestion de l'entreprise : 10 STAE option agroéquipements : 15
Total :	58	30

Les Commentaires du SNETAP-[FSU](#)

- L'administration prend acte de l'échec du "3ème concours" au bénéfice, nous l'espérons des concours internes pour favoriser la déprécarisation !
- Force est de constater à nouveau le faible nombre d'ouvertures d'options... contraignant encore une fois des collègues à demeurer dans un statut précaire !
- Depuis plusieurs années, entre 1/4 et 1/3 des postes ne sont pas pourvus. Quel accompagnement des candidat.es, l'administration compte-t-elle mettre en place ? La réforme du concours pour la prochaine session risque de ne pas être à la hauteur des enjeux !